

Améliorer la gestion des matières résiduelles dans une logique de circularité

Contenu élaboré
en collaboration
avec



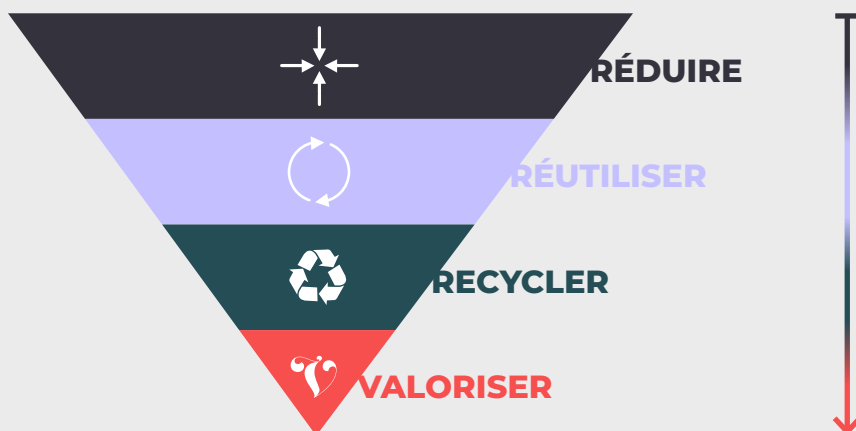
1

Introduction à la gestion des matières résiduelles dans une logique circulaire

On considère la gestion des matières résiduelles (GMR) comme un enjeu important en commerce, mais qu'est-ce qu'elle signifie ?

Simplement une manière plus stratégique et durable de réfléchir à ses déchets.

L'objectif est simple : il s'agit de diminuer la quantité de déchets produits en appliquant la hiérarchie des 3RV. L'élimination devient ainsi le dernier recours.



En combinant l'économie circulaire à la logique descendante des 3RV, on **repense** d'abord ses processus pour **diminuer à la source** sa production et sa consommation. En commerce, une bonne astuce pour y arriver consiste à analyser son bac de recyclage et le contenu de ses poubelles pour comprendre d'où proviennent les déchets produits. En pensant en dehors de la boîte, vous innoverez et diminuerez votre impact, tout en créant des opportunités pour votre commerce.

Ensuite, on **optimise** l'utilisation des matières déjà en circulation en les **réutilisant, les recyclant et les valorisant**. Gardez en tête qu'il peut s'agir de matières utilisées ou offertes en vente dans votre commerce et qui seront consommées par votre clientèle.

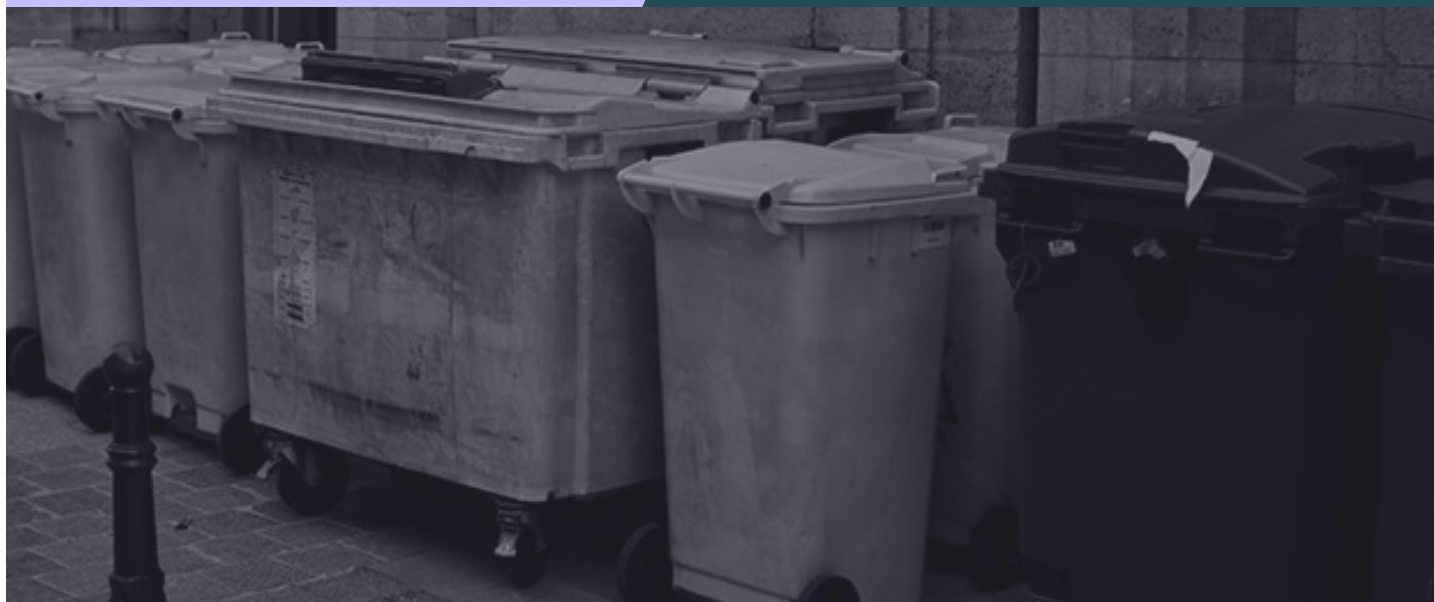
Pour assurer l'efficacité de votre démarche, l'exercice visant à **repenser** vos processus, puis à **optimiser** la gestion de vos matières résiduelles, est repris dans chacune des sections des 3RV suivantes.

SAVEZ-VOUS QUE...

+ DE **90%**

**DES MATIÈRES JETÉES AU QUÉBEC
POURRAIENT ÊTRE RÉUTILISÉES,
RECYCLÉES OU VALORISÉES?**

En tant que commerçant.e, vous avez un rôle important à jouer dans l'adoption de nouvelles habitudes de consommation et dans l'atteinte de l'objectif de la **Ville de Montréal à faire un virage zéro déchet d'ici 2030**. En suivant la logique des 3RV, vous ferez une réelle différence pour la planète et différencierez votre commerce!



2

Réduire à la source

Le déchet qui pollue le moins et qui est le plus facile à gérer est toujours celui qu'on ne produit pas. Le mot d'ordre est d'éviter de générer des déchets en réduisant à la source la production et la consommation de matières.

VOICI QUELQUES BONNES PRATIQUES DE RÉDUCTION À LA SOURCE :

1

REPENSER LES PROCESSUS D'AFFAIRES DE VOTRE COMMERCE

- Utilisez des technologies numériques remplaçant l'usage de matières premières
- Développez des offres misant sur le service plutôt que sur le produit
- Optez pour la qualité plutôt que la quantité
- Bannissez certains items à usage unique ou offrez-les seulement sur demande
- Privilégiez les items réutilisables

2

OPTIMISER LA RÉDUCTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Développez progressivement la vente de produits en vrac ou sans emballage
- Améliorez la conception de vos items et emballages, notamment en réduisant la quantité de matières utilisées et leurs poids (par exemple, le ratio emballage-produit, les emballages tertiaires, etc.)
- Suivez vos inventaires pour réduire le gaspillage au minimum et adaptez vos commandes ou vendez les surplus à rabais

Depuis le 28 mars 2023, la plupart des restaurants et commerces alimentaires opérant à Montréal sont soumis à une interdiction plus restrictive du plastique à usage unique. Informez-vous auprès de la [Ville de Montréal](#) sur les alternatives et solutions!

3

Réutiliser

La réutilisation (ou le réemploi) consiste en l'utilisation des matières déjà en circulation au sein de votre commerce ou de votre communauté après leur utilisation initiale. C'est à cette étape que l'on favorise également la prolongation de la durée de vie d'items et d'appareils par leur réparation.

VOICI QUELQUES BONNES PRATIQUES DE RÉEMPLOI :

1

REPENSER LES PROCESSUS DE VOTRE COMMERCE

- Évaluez le coût total de vos achats en intégrant des critères de réparabilité et de durée de vie prolongée
- Encouragez la vente de produits de seconde main, réutilisables ou facilement réparables
- Développez un service de réparation, d'échange, de location ou de retour
- Offrez certains de vos surplus à d'autres entreprises qui pourraient en bénéficier et créez des synergies locales

2

OPTIMISER LA RÉUTILISATION DES MATIÈRES

- Remplacez les produits à usage unique par des items réutilisables (sacs, vaisselle, contenants, cartouches d'encre, etc.)
- Faites un entretien régulier de vos équipements pour augmenter leur durée de vie et privilégiez la réparation au remplacement
- Demandez à vos fournisseurs de livrer dans des contenants réutilisables ou de reprendre leurs emballages

SAVEZ-VOUS QUE...

Plusieurs organismes ont mis en place des systèmes de consigne pour contenants réutilisables en commerce alimentaire ? Recevez plus d'information en consultant [le guide Réutilisable](#), conçu par le Guichet unique pour la transition alimentaire (GUTA), pour vous aider à respecter le règlement municipal.

S'il n'est pas possible de les réduire ou de les réutiliser, certaines matières finiront inévitablement dans votre bac. Mais le recyclage, c'est aussi d'intégrer des matières recyclées dans ses processus et de favoriser la recyclabilité des items et emballages vendus. Enfin, si vous encouragez les meilleures pratiques de tri dans votre commerce, vos employé.es pourront répéter ces gestes à la maison!

VOICI QUELQUES BONNES PRATIQUES POUR MIEUX RECYCLER :

1

REPENSER LES PROCESSUS D'AFFAIRES DE VOTRE COMMERCE

- Instaurez le tri et la collecte des matières recyclables (municipale ou privée) et ajoutez-en une spécialisée (ex. petits électroniques, masques, piles, cartouches d'encre, etc.)
- Assurez-vous que vos produits et leurs emballages sont facilement recyclables au Québec
- Intégrez des matières recyclées dans vos processus, produits et emballages lorsque cela est possible

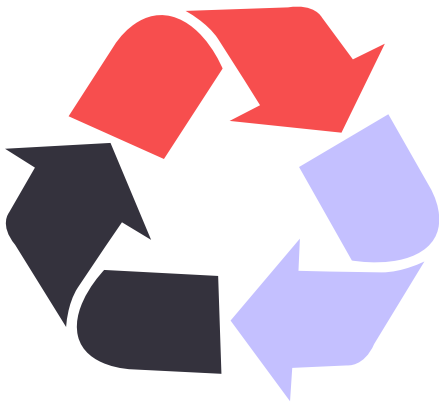
2

OPTIMISER LE TRI DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Améliorez le tri des matières recyclables en ajoutant des bacs de collecte à chaque poste de travail et pour votre clientèle
- Apposez la signalétique informative sur chaque contenant afin de réduire les erreurs de tri
- Sensibilisez et formez régulièrement votre équipe au tri et à la collecte des matières recyclables

SAVEZ-VOUS QUE...

Plusieurs ressources sont disponibles pour vous aider à mieux identifier et trier rapidement les matières? Rendez-vous sur l'[application Ça va où? de RECYC-QUÉBEC](#).



Valoriser consiste à diriger ses déchets ailleurs qu'à la poubelle. La formule la plus connue consiste au compostage des restes de table et des résidus verts. Mais valoriser en mode circulaire, c'est également considérer ses déchets ou ceux d'une autre entreprise comme de la matière première!

VOICI QUELQUES BONNES PRATIQUES POUR VALORISER D'AVANTAGE DE MATIÈRES:

1

REPENSER LES PROCESSUS D'AFFAIRES DE VOTRE COMMERCE

- Considérez la possibilité d'intégrer des matières valorisées à vos opérations (ingrédients, matériaux, etc.)
- Réfléchissez aux possibilités de valoriser vos déchets pouvant servir à d'autres entreprises ou à bénéficier de ceux d'une autre entreprise

2

OPTIMISER LA VALORISATION DES MATIÈRES

- Mettez en place le tri et la collecte du compostage (municipale ou privée)
- Optez pour des alternatives compostables lorsqu'il n'y a pas d'option recyclable
- Donnez vos invendus à des organismes communautaires pour qu'ils y trouvent une seconde vie

SAVEZ-VOUS QUE...

Il existe des organismes spécialisés dans le maillage territorial entre entreprises désireuses de valoriser leurs déchets? Visitez [Synergie Montréal](#) pour plus de détails.



Informations supplémentaires

Pour aller plus loin dans la démarche, d'autres fiches de la trousse *Transition circulaire et écologique* sont disponibles. Vous pouvez également consulter les ressources supplémentaires ci-dessous.

Plateforme d'informations :

- [Québec sans gaspillage – RECYC-QUÉBEC](#)
- [Plateforme de référence pour la transition du Québec vers l'économie circulaire – Montréal circulaire](#)
- [Ça va où? – RECYC-QUÉBEC](#)
- [Plateforme d'informations sur les collectes et le recyclage – Ville de Montréal](#)
- [Collectes et recyclage – Ville de Montréal](#)
- [Réduire le gaspillage alimentaire – Ville de Montréal](#)
- [J'aime manger par gaspiller – Conseil National Zéro Déchet](#)
- [Mutuelle environnementale Vertuo – Support dans l'implantation de programmes clé en main de récupération des matières organiques](#)

Outils et ressources supplémentaires sur la gestion des matières résiduelles dans une logique circulaire :

- [Guide destiné aux industries, commerces et institutions pour la gestion des matières organiques – RECYC-QUÉBEC](#)
- [Guide des bonnes pratiques de réduction des emballages et du gaspillage alimentaire – CMTL](#)
- [Guide pratique du Défi Zéro déchet des commerces de Rosemont La-Petite-Patrie – Ville de Montréal](#)
- [Guide des bonnes pratiques écoresponsables des PME du Plateau-Mont-Royal – SDAMR et SDBSL](#)
- [Répertoire d'informations pour faire des choix éclairés en matière d'emballages et contenants alimentaires tout en respectant la réglementation municipale – GUTA](#)
- [Ressources sur le réutilisable – GUTA](#)
- [Programme de reconnaissance ICI on recycle + – RECYC-QUÉBEC](#)
- [Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025 – Ville de Montréal](#)
- [Écoconception des emballages – Gestion de fin de vie](#)

Règlements :

- [Règlement interdisant certains articles de plastique à usage unique dans les restaurants et les commerces alimentaires – Ville de Montréal](#)
- [Règlement interdisant la distribution de sacs d'emplettes de plastique dans les commerces de détail et les restaurants – Ville de Montréal](#)
- [Règlement visant la réduction des impacts environnementaux associés à la distribution d'articles publicitaires – Ville de Montréal](#)
- [Règlement sur les services de collecte par arrondissement – Ville de Montréal par arrondissement – Ville de Montréal](#)
- [Règlement interdisant les plastiques à usage unique – Gouvernement fédéral](#)